LES « MIRACULA » COMPOSÉS EN NORMANDIE AUX XI° ET XII° SIÈCLES

PAR

JEAN-CLAUDE RICHARD

licencié ès lettres

INTRODUCTION

Le genre littéraire des « miracula ». — Les hagiographes, pour exalter la puissance et la bienveillance qu'ils attribuaient aux saints après leur mort, sont parvenus très tôt à définir le genre littéraire des miracula, bien distinct de celui des vitae, comme de celui des inventions et translations. On attachait tant d'importance aux miracles post mortem que, dès l'apparition de la procédure de canonisation par enquête et procès, vers 1200, les miracula y furent intégrés — et en furent modifiés.

Parmi tous les textes étudiés, seuls ceux d'Étienne de Fougères, traitant de personnages récents, font apparaître le souci d'en démontrer la sainteté, alors que celle-ci paraît acquise dans tous les autres cas. Mais, même si la puissance d'un saint peut quelquefois, aux yeux de l'hagiographe, avoir besoin d'être confirmée contre certains doutes, il s'agit surtout de montrer la prédilection de ce saint pour tel sanctuaire, avec ou sans l'intermédiaire d'une relique, dont il faudra alors montrer la validité. Ces miracula sont composés à la gloire du sanctuaire plutôt qu'à la gloire du saint : l'une ne se confond pas toujours avec l'autre, et Jean de Coutances insiste bien pour montrer que Notre-Dame réussit mieux dans sa cathédrale que dans celle de Bayeux.

Deux recueils seulement échappent à cette règle : celui de Notre-Dame au Mont-Saint-Michel et celui de saint Nicolas au Bec. Ces recueils sont constitués de récits d'origines diverses, rassemblés et fixés par la dévotion personnelle de deux moines. On se trouvait préparé à constituer des recueils débordant le cadre d'un sanctuaire, par les récits qui couraient depuis longtemps à travers la chrétienté au sujet précisément de Notre-Dame et de saint Nicolas.

Les « miracula », expression de la tradition d'un sanctuaire. — Ces récits destinés à la propagande externe et interne du sanctuaire étaient nourris par lui. Ils sont l'expression écrite d'un état de la tradition orale d'un groupe, et même si l'auteur, membre de ce groupe, a parfois pu contribuer à former cette tradition, même si elle n'est vieille que de quelques jours, c'est elle qu'il traduit. Jean de Coutances se présente comme le dernier dépositaire d'une tradition qui mourrait s'il ne la fixait pas, Baudry de Bourgueil à Jumièges ou Étienne de Fougères à Mortain et Savigny ne se donnent que pour les rédacteurs de traditions qu'on leur soumet; Alexandre de Jumièges doit son information aux deux moines installés à Saint-Paul; l'auteur du premier recueil de saint Ouen (pour le voyage à Caen), Marsilia de Saint-Amand ou Haimon de Saint-Pierre-sur-Dive racontent des événements dont ils viennent, avec d'autres, d'être les témoins. Il faut relever que, dans presque tous les cas, on a le moyen de dater précisément la rédaction d'un texte.

Le sacristain, chargé à la fois de garder les reliques et d'accueillir les visiteurs, pouvait ainsi diffuser la tradition acquise et l'enrichir des événements qu'il voyait ou des récits qu'on lui faisait. Le sacristain est le rédacteur naturel d'un recueil de miracula.

La Normandie des XIe et XIIe siècles à travers la lecture des « miracula ».

— Dès le lendemain du traité de Saint-Clair-sur-Epte et pendant plus de deux siècles, la Normandie a souffert de l'exode des reliques : beaucoup ne sont jamais rentrées après les invasions, et les miracula attestent souvent les efforts déployés pour trouver des solutions de remplacement à la disparition de ces trésors sacrés.

Sur un plan général, la basse Normandie est parvenue plus tard que la haute Normandie à se relever des dévastations subies, et la disparité entre ces deux régions est sensible au XI^e siècle. Les textes les plus anciens ont été rédigés sur la rive droite de la Seine.

C'est à l'occasion de la réunion en 1047 par Guillaume le Bâtard d'un concile de paix à Caen, où sont apportés des corps saints de haute Normandie, que commence une production, ininterrompue pendant un siècle et demi, de récits miraculeux.

Il faut renoncer à savoir si tel récit est véridique ou non, mais considérer ces textes comme une source privilégiée pour une catégorie d'informations difficilement accessibles en général. D'une part, en effet, nous atteignons le bas de la hiérarchie sociale, jusqu'à la mendicité, d'autre part et surtout nous voyons vivre les gens dans des situations ou des actes dont on ne parle habituellement pas. L'important est qu'un fait relaté ait paru vraisemblable à l'auteur et qu'il ait eu le sentiment, en perpétuant ce qu'il avait reçu d'une tradition, de lui trouver un écho chez ceux qui liraient ou entendraient son récit.

ÉDITION DES TEXTES 1

I. — DU CONCILE DE 1047 À LA FIN DU XI^e SIÈCLE

Abbaye Saint-Ouen de Rouen: « miracula » de saint Ouen et de saint Romain. — On conserve deux recueils de miracula de saint Ouen composés dans son abbaye de Rouen (Bibliotheca hagiographica latina 760-761). Le premier date de 1047 ou peu après, ayant été rédigé à l'occasion du concile de paix réuni à Caen par le duc Guillaume; il rapporte seize miracles du xie siècle; les huit derniers ont eu lieu pendant le voyage du corps saint à Caen et à Rots. L'auteur fait souvent apparaître ses préoccupations sur le thème de la paix.

Le second recueil fut composé entre 1075 et 1087; il contient seize miracles, dont plusieurs sont antérieurs à 1047; trois ont eu lieu au prieuré de Condésur-Aisne. Les huit derniers se sont produits en Angleterre lors d'un autre voyage du corps saint (en particulier à Colchester et Lincoln) : l'auteur n'y était pas; il est possible que le même moine ait écrit les deux recueils. La personnalité de l'abbé Nicolas (désigné en 1036 ou 1037, mort en 1092), fils de Richard III, domine ces textes. [Édition d'après Rouen Y 41 et U 64.]

Un recueil de trois *miracula* de saint Romain (B.H.L. 7319 b) a pu être écrit avant la mort de Nicolas. Le chef de saint Romain fut rapporté à Rouen le 28 avril 1090; ce texte était destiné à être lu aux matines du 17 juin. [Édition d'après Rouen Y 41.]

Abbaye de la Sainte-Trinité de Rouen et prieuré Sainte-Austreberte de Pavilly : « miracula » de sainte Catherine et de sainte Austreberte. — Les vingt miracula de sainte Catherine (B.H.L. 1679 c) furent composés dans les mêmes circonstances que le premier recueil de saint Ouen : le dernier miracle est survenu lors du concile de paix, où on avait apporté une relique que l'on disait originaire du Sinaī et qui était apparue sous l'abbatiat d'Isembert (1033-1054). Le récit de la translation fut ajouté en tête des miracula peut-être à la fin du siècle. [Édition d'après Rouen U 22 et Saint-Omer 27.]

L'ancienne abbaye de Pavilly fut relevée en 1090 en devenant un prieuré de la Trinité de Rouen, et un moine de cette abbaye composa des miracula de sainte Austreberte peut-être vers 1100 (B.H.L. 838), mais en confondant des événements survenus à la Trinité, où on avait transporté dès 1090 le corps de sainte Austreberte, et d'autres à Pavilly, où restait du moins son tombeau, et en retenant aussi des miracles antérieurs à 1090. De surcroît, ces textes ont été mêlés avec des récits antérieurs aux invasions. Un manuscrit de Monti-

⁽¹⁾ Ne sont indiqués ici que les manuscrits les meilleurs ou les plus complets utilisés pour l'édition des différents recueils.

villiers permet de reconstituer un recueil d'une quinzaine de miracula proche peut-être de celui qu'avait composé ce moine. [Édition d'après Paris, Bibl. nat., lat. 5362.]

Abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle : « miracula » de saint Vulfran. — Deux recueils de miracula de saint Vulfran (B.H.L. 8740-41) ont été composés à Saint-Wandrille avant 1066.

Le premier est précédé d'une histoire des reliques de saint Vulfran et de la restauration de l'abbaye aux xe et xie siècles : les moines de Saint-Pierre du Mont-Blandin à Gand prétendaient posséder le corps de saint Vulfran, tandis que ceux de Saint-Wandrille affirmaient l'avoir découvert dans leur abbaye vers 1008. Suit le récit de trente et un miracles, dont neuf se sont produits à l'occasion d'un voyage du corps saint à Rouen en juin 1053 : ce texte est antérieur à la retraite de l'abbé Robert (1048-1062) et peut dater de 1054 ou peu après.

Le second recueil, où sont repris peut-être des matériaux mis de côté par l'auteur du premier, offre cinquante-sept miracula: la date la plus tardive qui soit indiquée est celle de 1057, et l'ensemble doit aussi avoir été composé avant 1062; mais on ne dispose pour l'étudier que de l'édition de Godefroid Henschen. [Édition du premier recueil d'après Le Havre A 34.]

Abbaye de la Sainte-Trinité de Fécamp: « miracula » de la Trinité et du Précieux Sang. — On conserve trois recueils de miracula de la Trinité (B.H.L. 4156 b), tous du xie siècle (ils furent traduits avec d'autres textes en vers français au XIIIe siècle).

Le premier recueil fut composé sous l'abbatiat de Jean (1028-1078), connu aujourd'hui pour ses œuvres spirituelles. L'auteur a réuni après 1059 dix-huit

miracles, dont aucun ne doit être antérieur à 1028.

Le second recueil date probablement de 1088, et relate trois miracles survenus sous Guillaume de Rots (qui succéda à Jean et mourut en 1107).

Le troisième recueil raconte la dédicace du 15 juin 1099 en y joignant deux miracles.

Ces miracles n'étaient attribués à aucune relique, mais à une protection spéciale de la Trinité elle-même. Au début du XII° siècle apparaît le Précieux Sang dans trois *miracula* qui lui sont attribués (B.H.L. 4156 c) et qui ont été composés sous l'abbatiat de Roger (1107-1139). [Édition des quatre recueils d'après Paris, Bibl. nat., lat. 10051.]

Abbaye du Mont-Saint-Michel : les « miracula » de saint Michel et de saint Aubert composés au XIe siècle. — Peu de temps après la conquête de 1066 et vers le début de l'abbatiat de Renouf (1057-1085), on rédigea au Mont un important ensemble historique et hagiographique qui se compose d'un récit sur l'installation des moines en 965-966, de deux inventions et de miracula (B.H.L. 859-860 et 5952): deux de ceux-ci remontent au temps des chanoines et sept sont de la fin du xe et du courant du xie siècle, soit en tout neuf miracles de saint Michel répartis en trois recueils, mais parmi lesquels se trouve intercalé un recueil relatif à saint Aubert : l'invention de son chef suivie de deux miracles. [Édition d'après Avranches 211 et 213.]

ii. — de henri i^{er} à henri ii plantagenet (1106-1189)

Abbaye Saint-Amand et église paroissiale Saint-Herbland de Rouen: « miracula » de saint Amand et de saint Herbland. — Au lendemain de l'élection abbatiale de Bovon à Saint-Amand-les-Eaux, l'abbesse Marsilia lui écrivit pour lui annoncer et lui raconter un miracle survenu à Saint-Amand de Rouen en 1107 (B.H.L. 347). [Édition d'après Valenciennes 502.]

Nous possédons également, pour un miracle survenu à Saint-Herbland de Rouen le 28 mai 1117, un récit contemporain (B.H.L. 3852). [Édition d'après Paris, Bibl. nat., lat. 10051.]

Abbaye Saint-Pierre de Jumièges: « miracula » de saint Valentin. — Recueil composé par Baudry de Bourgueil, archevêque de Dol, vers 1120, dit-on, en tout cas entre 1109 et 1127 et sous l'abbé Ursus, les seize miracula de saint Valentin (B.H.L. 8461) sont précédés d'un récit de translation très suspect, afin de donner créance à une relique qu'on dut commencer à vénérer à Jumièges vers 1080-1090, le prétendu chef de saint Valentin. Baudry semble présenter le culte qui lui était attaché comme enfermé dans le cercle quasi familial de l'abbaye et de ses dépendants immédiats, et son œuvre comme un effort pour lui donner une diffusion plus large. [Édition d'après Rouen U 19.]

Abbaye du Mont-Saint-Michel : les « miracula » de Notre-Dame et de saint Michel composés au XIIe siècle. — Un manuscrit du Mont conservé aujourd'hui au Vatican contient un recueil inédit de vingt et un des miracles de Notre-Dame qui ont circulé dans toute l'Europe médiévale : ce recueil, composé vers 1110-1120, et dont le manuscrit du Vatican représente une copie de très peu postérieure, mériterait une étude spéciale.

Il est suivi d'une prière à Notre-Dame et de trois récits inédits de miracles survenus après 1112, au Mont-Saint-Michel, en Angleterre et à Jumièges : ce petit recueil du Mont est peut-être antérieur à la retraite de l'abbé Roger II (1123), le manuscrit ne peut en tout cas être reporté au-delà des premières années de l'abbatiat de Bernard du Bec (1131-1149). [Édition d'après Vatican, lat. 9668.]

A la fin de la vie de Bernard, un miracle (inédit) de 1146 a été joint aux recueils du temps de Renouf. [Édition d'après Avranches 211 et 213.]

Guillaume de Saint-Pair composa sous Robert de Torigny (1154-1186) un long poème en vers français (donc non signalé dans la B.H.L.), intitulé le roman du Mont-Saint-Michel, où se retrouvent entre autres cinq des miracula du x1e siècle; Guillaume en a ajouté un autre de sa composition (v. 3711 à 3781).

Abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin : « miracula » de Notre-Dame et de saint Nicolas; prieuré de Sainte-Foy-de-Longueville : « miraculum » de sainte Foy. — Turold fut contraint de résigner le siège épiscopal de Bayeux en 1106-1107 et il se retira au Bec, où il mourut avant 1141. La guérison de Turold par sainte Foy doit être antérieure à 1124. Le texte qui la raconte (B.H.L.

2965 b) ne fut rédigé qu'après la mort de Turold, par un moine de Sainte-Foy.

[Édition d'après Vatican, Reg. lat. 499.]

L'auteur des miracula de saint Nicolas (B.H.L. 6207-08) a laissé plusieurs autres œuvres, dont les miracula de sainte Honorine à Conflans : il est peut-être identifiable avec Robert, prieur de Conflans à partir de 1137, et il était entré au Bec avant 1114. Le premier recueil de saint Nicolas fut composé en 1125, l'auteur étant peut-être sacristain de l'abbaye; le second fut composé entre 1129 et 1136. Chaque recueil comprend onze miracles; le premier s'ouvre sur une histoire du Bec jusqu'en 1077.

L'originalité du travail de Robert, animé par une dévotion personnelle, est que son œuvre, en dehors de ce récit historique, est faite à la gloire de son saint et non de l'abbaye où il vit. Il a rassemblé sur saint Nicolas un ensemble de traditions d'origines diverses, dont très peu sont plus anciennes que le x1º siècle, mais plusieurs antérieures à la translation de 1087 à Bari. Les miracles se produisent au Bec, à Brionne, à Pont-Saint-Pierre, à la Croix-en-Brie. Grâce aux nombreuses indications que donne l'auteur sur ses sources, ce texte est un vivant reflet de l'information d'un moine du x11º siècle. [Édition d'après Évreux 96.]

Un autre moine du Bec a composé après 1135 un miraculum de Notre-Dame, récit historique, dynastique et hagiographique sur l'histoire parallèle du Bec et de la famille des Crespin (Miracula beatae Virginis Mariae 136 et 93). L'épisode dominant en est la libération, vers 1050-60, de Guillaume I^{er} Crespin, capturé par Gautier de Pontoise. [Édition d'après Vatican, Reg. lat. 499].

Église cathédrale Notre-Dame de Coutances: « miracula » de Notre-Dame; église paroissiale de Saint-Pair-sur-Mer: « miracula » de saint Gaud. — Saint-Pair avait été une abbaye illustre dans la période franque, mais ne possédait plus de reliques au xie siècle. Le 11 juillet 1130, on exhuma le corps d'un hypothétique saint Gaud, évêque d'Évreux, qui se serait retiré là pour y vivre en ermite. L'auteur donne un récit assez embarrassé de cette invention, suivi de quatre miracula (B.H.L. 3282): le tout peut être daté de 1130 ou, au plus tard, de 1131. [Édition d'après Avranches, fonds Pigeon, ms. Guérin.]

Les miracula de Notre-Dame de Coutances (B.H.L. 5391) font suite à une histoire des évêques et du chapitre de Coutances depuis les invasions jusqu'à la mort de Geoffroy de Montbray (évêque de 1049 à 1093), histoire consacrée essentiellement à son épiscopat, de même que les miracula, dont vingt-quatre se rapportent à cette période, et six seulement sont postérieurs à la mort de Geoffroy. Le chanoine Jean a peut-être composé son ouvrage à l'occasion du conflit auquel a donné lieu l'élection d'Algare en 1131-1132 : il s'agirait pour lui de se réclamer d'une période particulièrement prospère pour le chapitre de Coutances. Geoffroy lui-même, dit Jean, avait fait composer un recueil de miracula mais celui-ci avait déplu, et Jean voulut le remplacer. [Édition d'après Paris, Bibl. nat., lat. 10051.]

Abbaye Notre-Dame de Saint-Pierre-sur-Dive: « miracula » de Notre-Dame.
— Quarante miracles sont relatés (B.H.L. 5407), survenus en juin et pendant l'été 1145 à Saint-Pierre et sur les routes qui y conduisaient : on s'organisait

par villages entiers pour amener à l'abbaye des plaustra chargés de matériel de construction ou d'autres denrées. L'abbé Haimon en fait un récit très développé, mais dont la fin a été perdue, aux moines du prieuré de Tutbury (Staffordshire), qui relevait de son abbaye. [Édition d'après Paris, Bibl. nat., fr. 18952.]

Église collégiale Saint-Évroul de Mortain et abbaye de la Sainte-Trinité de Savigny : les « miracula » de saint (Guillaume) Firmat et de saint Vital composés par Étienne de Fougères. — On éleva en 1156 à Mortain le corps de saint Firmat, mort avant 1096 : c'est peut-être pour préparer cette célébration qu'Étienne de Fougères composa sa vita avec neuf miracula post mortem (B.H.L. 8914). [Édition d'après Avranches 167 et Paris, Bibl. nat., lat. 10051.]

Étienne de Fougères composa aussi, et avant 1168, une vita de saint Vital de Savigny, mort en 1122, avec dix miracula post mortem (B.H.L. 8707).

[Édition d'après Fougères 7.]

L'abbaye de Savigny est également illustrée par un miracle eucharistique inédit survenu en 1182, et pour lequel existent deux versions différentes. [Édition d'après Avranches 15; et fonds Pigeon, ms. Guérin.]

Prieuré de Saint-Paul (à Duclair): saints Paul, Clair et Quiriace. — A la suite de l'invention de reliques de ces saints le 27 juin 1185, l'abbé et le prieur de Jumièges installèrent deux moines à Saint-Paul. Alexandre, prieur et futur abbé de cette abbaye, ne tarda pas à fixer le souvenir de trente-deux miracles (B.H.L. 6583), dont cinq sont antérieurs à cette invention. La rigueur dont Alexandre fait le plus souvent preuve dans son information annonce celle des procès de canonisation. Il indique le nom et le village de la plupart des miraculés, en invitant même ses lecteurs à vérifier auprès d'eux la véracité de son récit. [Édition d'après Rouen Y 198.]